



Conseil d'école du jeudi 6 novembre 2025

Personnes présentes :

- **Enseignants** : Mme BOULERY (directrice), M. CARTIER, Mmes JALABERT, SOUSTRE, SINTRE, MAYNARD (adjoints)
- **Municipalité** : Mme CHATELON (adjointe chargée des affaires scolaires), Mme DUFOUR (conseillère municipale),
- **Périscolaire** : Mme SANTANA (responsable du périscolaire)
- **ATSEM** : Mme GOULÈME
- **Représentants des parents d'élèves** : Mmes CHABLE, GIROIR, STENGER et LAPLAUD

Personnes excusées :

Mme WOLF (IEN de la circonscription de HV3), M. GILLIE (psychologue scolaire), Mme GUYBERT (enseignante spécialisée du Rased), Mmes DECHAUX-BEAUME, MOUGAS, SCHOENECKER, GOSSELET, MÉTÉGNIER, MOULINJEUNE (représentantes de parents d'élèves)

A ce jour, la nomination de Mme Giry en tant que DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale) n'a pas encore eu lieu mais cela devrait être régularisé sous peu. Elle a donc été invitée à participer à ce premier conseil d'école mais ne pourra pas prendre part aux échanges ou aux votes. L'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque à tous les degrés, est un devoir d'Etat. Le DDEN œuvre, dans les écoles relevant du service public d'enseignement, au respect de ce principe constitutionnel et légal. C'est un acteur important de l'école et Mme Giry est remerciée pour cet engagement.

ORDRE DU JOUR :

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
2. Vote du règlement intérieur du conseil d'école
3. Vote du règlement intérieur de l'école
4. Effectifs et organisation pédagogique de l'école
5. Projet d'école et projets pédagogiques
6. Sécurité
7. Bilan de la coopérative scolaire
8. Questions des enseignants à la municipalité
9. Questions des parents

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

- ▶ Les élections se sont déroulées uniquement par correspondance.

Nombre d'inscrits	167
Nombre de votants (dont 6 bulletins blancs ou nuls)	75
Taux de participation	44.91%

- ▶ La liste des représentants des parents élus est composée de 5 parents titulaires et 5 suppléants. Cette liste a été diffusée dans les cahiers, par mail et est disponible sur le panneau d'affichage de l'école.

2. Vote du règlement intérieur du conseil d'école

- ▶ Après lecture du règlement intérieur du conseil d'école, le règlement est adopté.

3. Vote du règlement intérieur de l'école

- ▶ Après avoir pris connaissance du règlement, quelques modifications sont effectuées. Les termes « garderie » et « cantine » sont remplacés respectivement par « ALSH périscolaire » et « restaurant scolaire ».
- ▶ Le règlement intérieur après ces modifications est adopté. Il sera distribué aux nouvelles familles et reste consultable pour les familles qui en feront la demande.

4. Effectifs et organisation pédagogique de l'école

- ▶ L'école compte 5 classes et 6 enseignants. Mme Maynard assure la décharge de la directrice le vendredi et celle de M. Cartier le mardi et quelques jeudis.
- ▶ L'équipe est complétée par Mme Guybert (enseignante spécialisée) et M. Gillie (psychologue scolaire) qui font partie du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté).
- ▶ 5 ATSEM sont présentes les matins et 4 les après-midis + 1 apprentie.
- ▶ 3 AESH dans l'école

▶ Cette année, l'école compte à ce jour 98 élèves répartis comme suit :

	TPS	PS	MS	GS	Total
Classe de Mme Sintre	3	16			19
Classe de Mme Boulery/Mme Maynard	3	17			20
Classe de Mme Soustre			10	9	19
Classe de M. Cartier/Mme Maynard			21		21
Classe de Mme Jalabert				19	19
Total	6	33	31	28	98

- ▶ Les APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) ont lieu les mardis et vendredis de 8h15 à 8h45 sur proposition des enseignants avec accord parental.

5. Projet d'école et projets pédagogiques

Projet d'école.

Le projet d'école actuel commun aux écoles de Saint-Léonard-de-Noblat et de Royères a été élaboré par les équipes pédagogiques des écoles concernées en 2024 et pour une durée de 5 ans (2024/2029).

Plusieurs axes composent ce projet :

► **Axe 1 : Accentuer la réflexion sur les pratiques en lien avec les résultats aux évaluations nationales.**

Objectifs retenus pour la maternelle :

- Accéder à la construction du nombre
- Acquérir le langage oral afin de favoriser la compréhension orale et écrite

► **Axe 2 : Améliorer la communication interne et externe des écoles.**

Objectifs :

- Favoriser les échanges de pratiques entre les écoles,
- Développer la communication entre l'école, les familles et les partenaires.

► **Axe 3 : Favoriser la fluidité du parcours scolaire pour tous les élèves**

Objectifs :

- Renforcer les échanges entre les différentes structures de prise en charge des élèves
- Personnaliser les parcours scolaires des élèves selon leurs besoins
- Améliorer l'inclusion de tous les élèves
- Développer le suivi et la prise en charge des élèves en difficulté et sécuriser l'élève tout au long de son parcours scolaire
- Améliorer la scolarisation des élèves en situation de handicap, bénéficiant de l'Ulis

Ainsi l'ensemble des actions menées tout au long de l'année dans l'école se font dans le cadre de ce projet d'école établi et en lien avec les programmes de l'Education Nationale répartis en 5 domaines.

A la rentrée 2025, ces 5 domaines sont les suivants :

- Enseignement pour le développement et la structuration du langage oral et écrit
- Agir, comprendre, s'exprimer à travers l'activité physique
- Agir, comprendre, s'exprimer à travers l'activité artistique
- Enseignement pour l'acquisition des premiers outils mathématiques
- Explorer le monde

À ces 5 domaines d'apprentissage, se rajoute le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR). A la maternelle, l'EVAR se développe à partir de la considération du corps, des sentiments et des émotions, du respect de l'intimité et de l'égalité entre filles et garçons (les questions liées à la sexualité ne sont pas abordées à l'école maternelle et élémentaire).

Durant cette année scolaire, différents projets et activités sont prévus pour renforcer l'acquisition des éléments du programme ainsi que les axes du projet d'école :

Domaine : Enseignement pour le développement et la structuration du langage oral et écrit

 **Objectif(s) d'apprentissage :** Acquérir une culture littéraire et améliorer la compréhension orale et écrite

Bibliothèque municipale :

- MS et GS : 5 séances par classe réparties sur l'année. Participation au prix « Je lis, j'élis ».
- TPS et PS : 5 séances par classe en mai-juin. Participation au prix « Je lis, j'élis ».

Lire et faire lire : Association dont le but est de développer le plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants → Une bénévole vient lire des histoires dans chaque classe.

Domaine : Agir, comprendre, s'exprimer à travers l'activité physique

■ **Objectif(s) d'apprentissage** : Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement

Dojo : le jeudi après-midi → 11 à 12 séances en moyenne par classe (MS et GS uniquement) dans l'année.

Halle des sports : Le jeudi après-midi → 4 à 6 séances par classe (MS et GS uniquement) aux périodes 4 et 5

■ **Objectif(s) d'apprentissage** : Adapter ses déplacements en milieu aquatique

Piscine : GS uniquement

- ▶ Classe de Mme Soustre : 10 séances les vendredis du 27/03 au 3/07. Les MS de cette classe seront répartis dans les autres classes pendant le temps de piscine.
- ▶ Classe de Mme Jalabert : 10 séances les lundis du 30/03 au 22/06.

L'équipe enseignante remercie les accompagnateurs qui ont passé l'agrément pour que cette activité puisse avoir lieu.

Domaine : Agir, comprendre, s'exprimer à travers l'activité artistique

■ **Objectif(s) d'apprentissage** : Favoriser la découverte de films en salle et engager les élèves dans une première expérience artistique et culturelle

Cinéma : Chaque année, la municipalité offre 3 séances de cinéma à chaque classe. La première séance aura lieu début décembre (matin) pour visionner le film d'animation « La fanfare de Noël ».

En raison de la fermeture récente du cinéma de St-Léonard, il est possible que cette séance ne puisse avoir lieu. Mme l'adjointe chargée des affaires scolaires indique que le cinéma est fermé pour des raisons de sécurité suite à un arrêté municipal. Une solution alternative est recherchée.

■ **Objectif(s) d'apprentissage** : Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres/Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre (EVAR)

Spectacle « Mon meilleur ami » : Fin novembre, la compagnie « La Pierre et le Tapis » viendra présenter leur spectacle inspiré des aventures d'Albert et Oscar personnages des albums de jeunesse de Chris Naylor-Ballesteros.

■ **Objectif(s) d'apprentissage** : Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres/Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production

Visite du Moulin du Got : Découverte du moulin et de son activité, visite de l'exposition en cours « le papier fait des vagues » et atelier de pratique autour de la fabrication du papier (18 ou 20/11).

Domaine : Explorer le monde

■ **Objectif(s) d'apprentissage** : Expérimenter et coopérer pour créer des objets en volume

Projet entre le Fab'lab du collège et la classe de M. Cartier : Tout au long de l'année, projet autour de la création de véhicules et engins roulants miniatures dont la finalité sera une course de doudous dans ces véhicules. Trois rencontres sont prévues dans l'année entre les collégiens et les élèves de la maternelle : une à la maternelle, une au collège et une au stade du Breuil pour la course.

■ **Objectif(s) d'apprentissage :** Découvrir les animaux de la ferme et leur mode de vie

Sortie à la ferme pédagogique « les sabots de laine » : Suite à la fermeture des écoles l'année dernière en raison d'un épisode caniculaire, les sorties annulées ont été reportées en ce début d'année scolaire. Ainsi, les élèves de MS et GS iront ou ont visité cette ferme sur la journée. Le 6/11 pour les classes de Mmes Jalabert et Soustre et le 13/11 pour la classe de Mme Maynard et M. Cartier.

■ **Objectif(s) d'apprentissage :** Découvrir le monde du vivant en observant les différentes manifestations de la vie végétale

Plantations. Les classes de Mme Sintre, Mmes Boulery/Maynard, Mme Soustre et M. Cartier/Mme Maynard vont effectuer, dans la cour, des plantations pour une floraison annuelle et une découverte/dégustation des herbes aromatiques et plantes comestibles avec l'aide des espaces verts de la commune.

■ **Objectif(s) d'apprentissage :** Acquérir les premiers savoirs et savoir-faire relatifs à une hygiène de vie saine

Service sanitaire. Des étudiants en santé interviendront dans la semaine du 16 au 20 mars dans chaque classe autour de la thématique du sommeil.

Prévention de la difficulté scolaire :

Rased (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : Les enfants de MS ont participé à deux séances de « jeu libre et jeux moteurs » menées par le RASED, avec M. Gillie, psychologue de l'éducation nationale et Mme Claire Guybert, enseignante spécialisée chargée des aides à dominante relationnelle. Ces séances s'inscrivaient dans le cadre des missions des RASED visant à prévenir d'éventuelles difficultés et à accompagner au mieux les enfants dans leurs apprentissages.

A partir de la période 2, l'enseignante spécialisée mettra en place des petits groupes d'action de prévention avec les enfants (MS/GS) rencontrant des fragilités pour entrer dans les apprentissages. Les familles concernées seront informées, et ce travail ne pourra se faire qu'avec leur accord.

Le psychologue scolaire, M. Gillie, est à l'écoute des familles, des enfants et des enseignants pour mieux comprendre la situation d'un élève. Il peut réaliser, si besoin, des bilans psychologiques, des entretiens, des suivis psychologiques, orienter vers des spécialistes et accompagner toute situation de la scolarité d'un enfant. Il intervient sur plusieurs écoles donc il est nécessaire de laisser un message sur son répondeur lorsqu'il est absent afin qu'il recontacte les familles.

Vie de l'école :

Photos de classe : La photographe scolaire est passée fin septembre pour les photos individuelles et repassera en avril/mai pour les photos de groupe.

Fêtes de fin d'année :

- Lundi 15 décembre : Visite du Père-Noël pour distribuer un livre à chaque élève + goûter au restaurant scolaire (matin). Financement mairie (livre + goûter)
- Jeudi 18 décembre : Repas de fêtes de fin d'année au restaurant scolaire pour les élèves qui le fréquentent.

6. Sécurité

- Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) a été mis à jour. Une mallette d'urgence est présente dans chacune des ailes du bâtiment.
- Trois exercices de sécurité ont été réalisés sans difficulté au cours de la première période :
 - Incendie : 12/09
 - Risque tempête : 06/10
 - Alerte « attentat intrusion » : 26/09.
- Un document à destination des familles expliquant la conduite à tenir en cas d'alerte a été distribué dans les cahiers de liaison.

7. Coopérative scolaire

Mme BOULERY, mandataire, procède au bilan.

La coopérative scolaire a pour but de favoriser l'organisation des différents projets au sein des classes et/ou de l'école (sorties, entrées de spectacle, musée, petit matériel, jeux...) au bénéfice des élèves.

Solde à la rentrée scolaire : + 4 252 €

Dépenses		Recettes	
Achats pour activités pédagogiques (livres, recettes, bricolage, projets...)	- 117.27 €		
Adhésion à l'OCCE*	- 262.50 €	Participation volontaire des familles	+ 1 610 €
Frais de tenue de compte bancaire	- 6.90 €		
Total dépenses :	- 386.67 €	Total des recettes :	+ 1 610 €

Solde au 06/11/2025 : + 5 475.33 €

* L'OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole. Par cette adhésion, l'école bénéficie d'un soutien de l'OCCE en matière éducative, pédagogique, juridique et comptable.

Budget prévisionnel approximatif des dépenses pour l'année scolaire (hors transport scolaire qui est pris en charge par la municipalité) :

- Spectacle « Mon meilleur ami » : 650€
 - Sortie à la ferme pédagogique « Les Sabots de Laine » (journée) : 660€ pour les 3 classes
 - Sortie culturelle sur Limoges en avril (journée) : 1 032€ pour les 5 classes
 - Sortie de fin d'année (journée) : 700€ pour les 5 classes
 - Spectacle en lien avec le projet jardinage de l'année : 650€
- Total** : 3 692€ environ

Les ressources de la coopérative scolaire sont variées : participation volontaire des familles, subventions, bénéfice réalisé par des actions menées par l'école (vente d'objets, photos scolaires...) et par des dons comme ceux qui peuvent être faits par une association de parents d'élèves.

Cette année deux associations de parents d'élèves sont recensées :

- L'association "Graines de Miaulétois" a vu le jour cette année.

Son objectif est de proposer et de créer des animations avec et pour les familles d'élèves des écoles de Saint-Léonard-de-Noblat, (George Sand, Adrien Pressemare et Gay Lussac) en collaboration avec leurs enseignants, dans l'intérêt des enfants.

Cette association souhaite instaurer des moments de partage pour les familles tout en récoltant des fonds nécessaires au bon déroulement des projets des écoles.

L'association Graines de Miaulétois s'engage à redistribuer aux écoles maternelle et élémentaire de la ville l'intégralité des fonds récoltés lors de ses actions.

- Une autre association de parents d'élèves existe depuis de nombreuses années. Il s'agit de l'**association "Papa, maman, l'école et moi"**.

Comme chaque année, cette association a pris en charge l'intégralité de l'organisation de la fête de l'école. Suite à plusieurs disfonctionnements lors de cette manifestation, les directrices ont souhaité en présence de membres de la municipalité échanger avec cette association mais cette dernière n'a pas donné suite à cette proposition et ce à plusieurs reprises.

Par ailleurs, les directrices sont dans l'attente depuis la rentrée scolaire de documents nécessaires à toute intervention d'une association dans l'école à savoir le bilan financier et moral de l'année scolaire 2024-2025 ainsi que les statuts de l'association et le compte-rendu de l'assemblée générale. Cette association n'ayant toujours pas fourni ces documents et n'ayant reversé aucun bénéfice des manifestations ayant eu lieu durant l'année scolaire 2024-2025 au profit des écoles, il semble difficile aux équipes enseignantes de continuer à collaborer avec cette association. Ainsi, si des manifestations ou une quelconque vente devaient être organisées par cette association devant lui rapporter de l'argent, elle devra spécifier clairement que les bénéfices ne seront pas reversés aux écoles. A ce titre, aucune information concernant ces manifestations ne sera diffusée par le biais des écoles (cahier ou mail).

L'utilisation des fonds de cette association n'étant pas connu, les équipes enseignantes souhaiteraient savoir s'il est possible que soit reversé aux deux écoles les bénéfices acquis en leur nom, durant la dernière année scolaire, notamment pour la fête des écoles du mois de juin, les ventes du marché de Noël 2024 (vente d'objets confectionnés par les élèves de l'élémentaire) ainsi que les bénéfices des ventes des madeleines Bijou, des chocolats et des sapins dont les bons de commandes ont été diffusés par l'intermédiaire des cahiers des élèves. Cet argent, reversé chaque année aux écoles jusqu'à présent, sert à financer les projets menés par les écoles (classe de découverte, sortie de fin d'année...).

Les équipes enseignantes déplorent cette situation et réitèrent leur volonté d'échanger avec cette association.

Il est par ailleurs regrettable qu'aucun planning ne puisse être mis en place entre les deux associations (qui devaient se répartir les manifestations dans l'année) en raison de cette situation.

8. Question(s) des enseignants à la municipalité

- **Est-ce que l'achat d'une cuisinière électrique est toujours prévue (utilisation par les adultes lors des ateliers cuisine avec les élèves) ?**

Réponse de Mme l'adjointe chargée des affaires scolaires : En raison de contraintes techniques et spatiales, il n'est pas possible qu'une cuisinière électrique soit installée dans la cuisine de l'école. La municipalité va acheter un four plus grand que celui déjà existant pour répondre à cette demande.

9. Question(s) des représentants de parents

Aucune question des représentants de parents.

Ces derniers souhaitent cependant informer les membres du conseil d'école que des remerciements à l'attention de l'équipe enseignante ont été formulés concernant le report du projet avec la visite à la ferme pédagogique qui avait été annulée en juin.

L'équipe enseignante se dit très reconnaissante par ce retour positif de la part des familles.

Madame l'adjointe chargée des affaires scolaires apporte les précisions suivantes :

- Afin que l'alarme incendie soit davantage audible, des modifications vont être apportées dans le bâtiment.
- Concernant le parcours du centre-ville réalisé par les élèves de la maternelle, la mairie pourra acheter des plaques en porcelaine pour remplacer les lithophanies du parcours qui sont cassées.

La Présidente du Conseil d'École,

Mme Boulery

Les secrétaires de séance,

M. Cartier

Mme Chable